



Saisie de parts de sci dans le cadre d'un surendettement

Par **Marie120876**, le **19/03/2012 à 07:57**

Bonjour,
Gérante et actionnaire de plusieurs SCI possédant des biens immobiliers, je suis à titre personnel en grandes difficultés financières et j'envisage d'entamer une procédure de surendettement. Ma question est la suivante : "Peux -t-on saisir des parts de SCI ?
Dans l'attente,
Cordialement,
Marie

Par **edith1034**, le **19/03/2012 à 11:38**

oui bien sûr
pour tout savoir sur la SCI
<http://www.fbIs.net/SCIINFO.htm>